

# Convergence d'actions entre l'ARSP et la FEC pour garantir le respect de la loi sur la sous-traitance

P.7



Quotidien d'informations générales

GRUPE DE PRESSE



# INFOS 27

Edition N°005 du 12 Janvier 2024

Directeur de Publication : St Augustin Kinienzi - Tél.: +243 81 47 66 156 - Siège : N° 195, Av. Colonel Ebeya, C/Gombe, Immeuble Sadisa- Kinshasa (R.D Congo) - Prix : 3000FC

## Résultats provisoires des Législatives nationales

P.2

# 443 sièges gagnés : Triomphe de l'Union sacrée avec en tête l'UDPS et sa constellation, 154 sièges

### NATION

**Elections 2023 : les 56 députés élus de la ville de Kinshasa désormais connus**

Page 6

### DERNIÈRE HEURE

**Sud-Kivu : En cours, le retrait de la Monusco se poursuit jusqu'au 30 avril prochain**

P. 12



Le dimanche 14 janvier 2024, aux premières heures, le président de la Commission électorale nationale indépendante (Ceni), Denis Kadima, a dévoilé les résultats provisoires des élections législatives nationales de décembre 2023. Sans surprise, l'Union sacrée autour de Félix Tshisekedi, déjà vainqueur de l'élection présidentielle, a remporté la majorité des sièges, soit 447 sur les 477 pourvus jusqu'à présent. Dans cette nouvelle majorité écrasante issue des urnes, la stratégie du parti présidentiel, l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS), a porté ses fruits.

### ÉDITORIAL

## Tirer les leçons

Avec plusieurs nouveaux élus et plusieurs figures connues de la scène politique nationale qui ont grincé des dents, les résultats provisoires des législatives nationales publiés par la Commission électorale nationale indépendante (Ceni) traduisent, en réalité, la volonté du peuple en vue de la rupture. Oui, il s'agit bien d'une détermination à rompre avec

P. 5

### COMMUNICATION

Leader des transferts internationaux et nationaux, Heraly Corporation devient désormais le distributeur officiel d'Orange Money à Kinshasa Martyrs de la Pentecôte



## EDITORIAL

## Tirer les leçons

(Suite de la une)

les antivauteurs qui avaient élu domicile jusqu'au niveau des représentants du peuple, eux pourtant, qui étaient censés faire preuve d'exemplarité. Des motions monnayées ou marchandées, des votes orientés moyennant une motivation, l'abandon ou la complaisance dans le contrôle qui est pourtant le rôle majeur de l'élu, etc., autant de vices qui ont été décriés et qui ont nécessité une action forte, mieux, un vent nouveau pour vanner l'aire politique.

Aux rescapés, tout comme aux nouveaux venus, l'heure est à tirer les leçons du passé pour faire de l'Assemblée nationale un véritable pouvoir législatif au service de la vision de développement que prône le chef de l'État, lui, qui n'a pas non plus droit à l'erreur. Car à voir les chiffres qu'il a réalisés face à ses adversaires à la présidentielle, l'on sait déduire combien, il a suscité de l'espoir par son premier bilan quinquennal et sa détermination à poursuivre le travail du redressement socioéconomique du pays, sans compter les défis sécuritaires avec la guerre menée contre les groupes armés et l'agression rwandaise sous couvert du M23 dans la partie Est du pays.

Tirer les leçons, c'est plus que nécessaire, car rien ne prouve que la population qui a tant subi, sans réagir, hier, garde la même attitude de passivité face à des élus qui vont dérapé de ce que la nation attend d'eux. Tirer les leçons, c'est aussi prioriser en tout et pour tout et dans tous les cas, l'intérêt supérieur de la nation au détriment des intérêts égoïstes. Ce qui implique des initiatives législatives courageuses, à l'instar de la réduction du train de vie des institutions, pour conforter la prise en compte du social de la population, et pourquoi pas d'autres initiatives importantes qui renforcent la protection du pays face à ceux qui se livrent à jouer le cheval de Troie pour servir les intérêts des impérialistes.

## Résultats provisoires des Législatives nationales

## 443 sièges gagnés : Triomphe de l'Union sacrée avec en tête l'UDPS et sa constellation, 154 sièges

Le dimanche 14 janvier 2024, aux premières heures, le président de la Commission électorale nationale indépendante (Ceni), Denis Kadima, a dévoilé les résultats provisoires des élections législatives nationales de décembre 2023. Sans surprise, l'Union sacrée autour de Félix Tshisekedi, déjà vainqueur de l'élection présidentielle, a remporté la majorité des sièges, soit 447 sur les 477 pourvus jusqu'à présent. Dans cette nouvelle majorité écrasante issue des urnes, la stratégie du parti présidentiel, l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS), a porté ses fruits. Ce parti se positionne avec 69 sièges, et dans l'ensemble, avec sa constellation, à savoir : RP/PP, 2A/TDC, AAAP, 4AC, AABG, A3A, ATUA, FPAU et APCF, cela représente 154 sièges remportés. Il est donc clair que la voix de l'UDPS sera déterminante dans la configuration politique du second mandat du chef de l'État. En revanche, l'opposition ne dispose que de 30 sièges jusqu'à présent, avec Nouvel Elan (3 sièges), LGD (1 siège), Ensemble (18 sièges), Dypro (3 sièges) et Avançons MS (5 sièges), ce qui lui laisse peu de

marge de manœuvre, surtout si la nouvelle majorité se montre compacte. Il faut relever l'absence de certaines figures connues, telles que Delly Sesanga (Luiza, Kasai Central), Daniel Mbau (Mont-Amba, Kinshasa), Daniel Nsafu (Mont-Amba, Kinshasa), Henriette Wamu (Funa), Juvénal Munubo (Walikale, Nord-Kivu), Jean-Jacques Mamba (Lukunga), Solange Masumbuko (Lukunga), Angèle Tabu Makusi (Djugu, Ituri) et Grégoire Kiro (Beni, Nord-Kivu). Dans la foulée, 27 membres du gouvernement sortant ont réussi à se faire élire en commençant par le Premier ministre, Sama Lukonde. Il y a Eve Bazaiiba, Peter Kazadi, Antoinette Samba, Tony Mwaba, Nicolas Kazadi, Guy Loando, Aimé Boji, O'Niego Sele, Wivine Moleka, Mohindo Nzangi, Julien Paluku, Vital Kamerhe, Marc Ekila, Jean-Pierre Lihau, Christophe Lutundula, Claudine Ndusi, Désiré Kashmir Eberandé, Patrick Muyaya, Didier Budimbu, Adrien Bokele, Pius Muabilu, Samy Adubango, Molendo Sakombi, Pascal Betika, Aminata Namansa et Crispin Mbadu.

## INFOS27

PROVINCE/V3	CIRCONSCRIPTION	RP/PP	N° CANDIDAT	NOM	POSTNOM	PRENOM	SEXE
Kinshasa	KINSHASA II LUKUNGA	2A/TDC	15	BANDUBOLA	MBCNGO	ACACIA	F
Kinshasa	KINSHASA II LUKUNGA	4AC	40	NTAMBWE	MPOSHI	CHARMANT ELIEZER	M
Kinshasa	KINSHASA II LUKUNGA	A/B50	58	KATASI	KIALA	KENNEDY	M
Kinshasa	KINSHASA II LUKUNGA	A74	98	RIMWAI A	RON ROGFER	ETIENNE	M
Kinshasa	KINSHASA II LUKUNGA	A74	153	SANGANA	RII ONDA	CLÉMENTINE	F
Kinshasa	KINSHASA II LUKUNGA	AACRD	273	MSEMBA	KABUYA	SAMUEL	M
Kinshasa	KINSHASA II LUKUNGA	AB	319	MOTI FKA	NSOLO	WIVINE	F
Kinshasa	KINSHASA II LUKUNGA	AFDC-A	490	BAHATI	BASEME	EMMANUEL	M
Kinshasa	KINSHASA II LUKUNGA	AM3C	333	KASANDA	KATUALA	OLIVIER	M
Kinshasa	KINSHASA II LUKUNGA	ANB	567	MBUYI	KALONJI	JEAN MARIE	M
Kinshasa	KINSHASA II LUKUNGA	MLC	362	EFAMBE	EKAMBA	JOHN	M
Kinshasa	KINSHASA II LUKUNGA	UDPS/TSHISEKEDI	382	MWABA	KAZADI	TONY	M
Kinshasa	KINSHASA II LUKUNGA	UDPS/TSHISEKEDI	983	N'SAMBA	KALAMBAYI	ANTOINETTE	F
Kinshasa	KINSHASA II LUKUNGA	UDPS/TSHISEKEDI	972	DUMBA	LUBAKI	DANIEL	M
Kinshasa	KINSHASA I FUNA	2A/TDC	14	DIKALA MAJED	LUBANZADIO	JERRY	M
Kinshasa	KINSHASA I FUNA	4AC	36	USANGU	NSENGA	LAMBLIKI	M
Kinshasa	KINSHASA I FUNA	A/A-UNC	41	KAZITERIKO	KENDA	FAUSTIN	M
Kinshasa	KINSHASA I FUNA	A/B50	56	M'UY	KADIMA	GODE	M
Kinshasa	KINSHASA I FUNA	AACPG	220	LUKULASI	MASSAMBA	JEAN MARIE	M
Kinshasa	KINSHASA I FUNA	AB	303	NZAI	MALIBA	LYDIE	F
Kinshasa	KINSHASA I FUNA	ACP-A	317	KAHROMON	KILALA	PEPITHO	F
Kinshasa	KINSHASA I FUNA	ANB	476	M'JYAYA	KATEMBWE	PATRICK	M
Kinshasa	KINSHASA I FUNA	ATUA	547	NZINGA	NLANDU MOYHAS	NIXON	M
Kinshasa	KINSHASA I FUNA	ENSEMB.E	534	VUANGA	MUKONGO	CHRISTELLE	F
Kinshasa	KINSHASA I FUNA	MLC	727	IYELI	MOLANGI	EDDY	M
Kinshasa	KINSHASA I FUNA	UDPS/TSHISEKEDI	818	AMISI	MAKUTANO	ADOLPHE	M
Kinshasa	KINSHASA III MONT - AMB, 2A/TDC		16	MJLANGA	NTUMBA	LILLIANE	F
Kinshasa	KINSHASA III MONT - AMB, 4AC		25	KAZADI	KAKONDE	PETER	M
Kinshasa	KINSHASA III MONT - AMB, A/A-UNC		36	MAYO	MAMBEKE	JEAN BAUDOUIN	M
Kinshasa	KINSHASA III MONT - AMB, AAAP		160	MBAKAYI	MABULUKI	STEVE	M
Kinshasa	KINSHASA III MONT - AMB, AABG		177	EVANGA	MBCYO	VENANCE	M
Kinshasa	KINSHASA III MONT - AMB, AACPG		201	M'JABILU	MBAYU MUKALA	PIUS	M
Kinshasa	KINSHASA III MONT - AMB, AB		277	MADIYA	MWAMBA	DOROTHEE	F
Kinshasa	KINSHASA III MONT - AMB, ANB		426	ILANGA	BAKONGA	REAGAN	M
Kinshasa	KINSHASA III MONT - AMB, AYL A		538	KENDA	SHA MUKAMBU	BENJAMIN	M
Kinshasa	KINSHASA III MONT - AMB, MLC		580	KIRIKIKA	KIA KIFEF	RAPHAËL	M
Kinshasa	KINSHASA III MONT - AMB, UDPS/TSHISEKEDI		769	KABUYA	TSHI LUMBA	AUGUSTIN	M
Kinshasa	KINSHASA IV TSHANGU	2A/TDC	70	RINI IYAYA	SIFI ORA	ASTRID	F
Kinshasa	KINSHASA IV TSHANGU	4AC	42	KALONJI	KALONJI	AUGUY	M
Kinshasa	KINSHASA IV TSHANGU	A/A-UNC	69	MADOMA	KIJIMFZA	GABORIAN	M
Kinshasa	KINSHASA IV TSHANGU	A/B50	82	KILUBU	KUTUNA	SERAPHINE	F
Kinshasa	KINSHASA IV TSHANGU	AA/C	238	MOTA	NGALIEMA	LEONARD	M
Kinshasa	KINSHASA IV TSHANGU	AAAP	274	M'JNSHY	YAYA-YALAKI	FRIDA	F
Kinshasa	KINSHASA IV TSHANGU	AABG	315	NGANINI	ATABAKUTUBA	PAQUIS	M
Kinshasa	KINSHASA IV TSHANGU	AAC/PAU	327	KANGILA	KAIWELA	PRINCE	M
Kinshasa	KINSHASA IV TSHANGU	AACPG	342	ESHIBA	KASEMUANA	PATRICK	M
Kinshasa	KINSHASA IV TSHANGU	AAD A	394	SI AKASAKA	TETE	BENOIT	M
Kinshasa	KINSHASA IV TSHANGU	AAeC	460	MONA	MBUMU	RICHARD	M
Kinshasa	KINSHASA IV TSHANGU	AB	472	BIALOSUKA	WATA	JONATHAN	M
Kinshasa	KINSHASA IV TSHANGU	ACP-A	522	NGOY	MVUNZI	JEAN	M
Kinshasa	KINSHASA IV TSHANGU	AFDC A	570	NTABALA	RWANJUBA	ANTOINE	M
Kinshasa	KINSHASA IV TSHANGU	ANB	760	MJTINGA	KYET	MARIE	F
Kinshasa	KINSHASA IV TSHANGU	AVC-A	942	ITINA	MAYAMBA	HERMES	M
Kinshasa	KINSHASA IV TSHANGU	UDPS/TSHISEKEDI	1311	TSHILUMBU	KANTOLA	PAUL	M
Kinshasa	KINSHASA IV TSHANGU	UDPS/TSHISEKEDI	1309	TSHIBALABALA	MUKUNDA	FRANÇOIS	M
Kinshasa	KINSHASA IV TSHANGU	UDPS/TSHISEKEDI	1310	TSHILOMBO	KABWENAY	DOLLIE	F
Kinshasa	KINSHASA IV TSHANGU	UDPS/TSHISEKEDI	8	BANDU	NDUNGIDI	GUY	M
Kongo Central	MATADI VILLE	A/A-UNC	146	NZUZI	KASA	AAM'ZIH	M
Kongo Central	MATADI VILLE	UDPS/TSHISEKEDI	203	NZUZI	LUMBA	PERCY	F
Kongo Central	BOMA VILLE	AAAP	29	NIONGO	NSIJAMI	MARIE JOSÉE	F
Kongo Central	BOMA VILLE	UDPS/TSHISEKEDI	133	LEBIDA	LOUBA	RICARDO	M

Kongo Central	BOMA VILLE	UDPS/TSHISEKEDI	122	LONGO	LONGO	NICHOLSON FILS	M
Kongo Central	MOANDA	AAAP	30	NIONDO	TOKO	ROBERT	M
Kongo Central	MOANDA	AFDC-A	63	MATUMPA	BUKA	MARCEL	M
Kongo Central	TSHELA	AB	43	MBADU	PHANZU	CRISPIN	M
Kongo Central	TSHELA	CODE	80	NKONGO	BAMVANGILA	DIDIER	M
Kongo Central	SEKE-BANZA	A/A-UNC	3	SAMBA	NSITU	EDOUARD	M
Kongo Central	LUKULA	A/A-UNC	5	TSUNDU	TSUNDU	JONAS	M
Kongo Central	LUKULA	UDPS/TSHISEKEDI	111	MATOKO	LUEMBA	DONATIEN	M
Kongo Central	MBANZA NGUNGU	AFDC A	135	MBUKU	BALELE	PEPE	M
Kongo Central	MBANZA-NGUNGU	AUN	173	MUKOKO	SAMBA	DANIEL	M
Kongo Central	MBANZA-NGUNGU	AV	177	NSUMBU	MUNTU KALAVO	PIERRE	M
Kongo Central	MBANZA-NGUNGU	UDPS/TSHISEKEDI	255	NDOSIBA	M'VANZI	SEBASTIEN	M
Kongo Central	SONGOLOLO	AVC-A	92	MATOMINA	NSUELA	ZOLA	M
Kongo Central	SONGOLOLO	UDPS/TSHISEKEDI	127	WAMESO	NKUALOLOKI	ANDRE	M
Kongo Central	LUOZI	AAAP	10	NGUDIANZA	BAYOKISA KISULA	NEFERTITI	F
Kongo Central	MADIMBA	LABG	30	LUKOKI	NSIMBA	MICKAEL	M
Kongo Central	MADIMBA	AB	47	MATUTALA	MU KANDA	GEORGES	M
Sud-Ubangi	KUNGU	UDPS/TSHISEKEDI	214	EMBUSA	ENDOLE-YA-LELE	GHISLAIN	M
Sud-Ubangi	LIBENGE	AFDC-A	43	KOLOBA	DENGE	ROBERT	M
Sud-Ubangi	LIBENGE	MLC	77	DJOKO	BALE KONGOLO	ABDON	M
Nord-Ubangi	MOBAYI-MBONGO	UDPS/KIBASSA-A	43	KENGO WA DONDO	MOKANDAKESE	MARIE-CLAIRE	F
Nord-Ubangi	BUSINGA	2A/TDC	1	KOTONGO	ANFIO BATO	JEAN BOSCO	M
Nord-Ubangi	BUSINGA	AA/C	18	GBALIMO	MBEDWA	SIMON	M
Nord-Ubangi	BUSINGA	MLC	112	NGENDENZA	EZUNGA	VICENT DE PAUL	M
Nord-Ubangi	BOSOBOLO	CODE	57	OSHOBALE	OYOZU	OSCAR	M
Nord-Ubangi	BOSOBOLO	UDPS/TSHISEKEDI	76	GEAKORO	NDAMBOMALE	THEOPHILE	M
Mongala	LISALA	AUN	102	ENGBANDA	MANANGA	JOSE	M
Mongala	LISALA	FPAU	125	MANGONZA	BAYEKELE	BIENVENU	M
Mongala	LISALA	MLC	136	LEMBI	LIBULA	JOSEPH	M
Mongala	BUMBA	AA/C	35	MANGBAU	MONGUNGU	RUPHIN	M
Mongala	BUMBA	CODE	166	ANDULU	ENZONGO	VINCENT	M
Mongala	BUMBA	MLC	200	NGBUNDU	MALENGO	CRISPIN	M
Mongala	BUMBA	UDPS/TSHISEKEDI	125	LIHAU	EBUA KALOKOLA	JEAN PIERRE	M
Mongala	BONGANDANGA	AN	86	BOKUNDOA	ANGEMBE	FISTON	M
Mongala	BONGANDANGA	FPAU	118	BOKUMWANA	MAPOSO	ELISE	M
Mongala	BONGANDANGA	MLC	177	MATIII	FSANGA	CFIESTIN	M
Tshuapa	BOENDE	ANB	23	DJOLI	ESENG'EKELI	JACQUES	M
Tshuapa	BEFALE	A24	3	BOTULI	YEKYA	ZACHARIE	M
Tshuapa	DJOLU	A/A-UNC	1	LOTANA	LOKASOLA	ALBERT	M
Tshuapa	IKELA	A24	11	LILONGO	BOTSHILI	JEAN LAURY	M
Tshuapa	IKELA	UDPS/TSHISEKEDI	56	ETENI	LONGONDO	LONGONDO	M
Tshuapa	BOKUNGU	ANB	35	LOANDO	MBOYO	GUY	M
Tshuapa	ROKUNGU	UDPS/TSHISEKEDI	49	LOKOKA	ISAKA	FRANCOIS	M
Tshuapa	MUNKOTO	UDPS/TSHISEKEDI	31	ENGELEMBE	BOKUWE	CELESTIN	M
Tshopo	KISANGANI VILLE	A/A-UNC	18	BOLIA	LOLA-GA-TSHINA	DEVAUX	M
Tshopo	KISANGANI VILLE	A/B50	29	MAOWA	AKOMBEA	JEAN-PIERRE	M
Tshopo	KISANGANI VILLE	AACPG	111	MANGALA	SAKILIKILI	FONTAINE	M
Tshopo	KISANGANI VILLE	AAD-A	123	YANGOTIKALA	SENGA	LADDY	M
Tshopo	KISANGANI VILLE	AFDC-A	206	LOTIKA	LIKWELA	THEOVEUL	M
Tshopo	KISANGANI VILLE	UDPS/TSHISEKEDI	397	MATATA	MAKALAMBA	PATRICK	M
Tshopo	BANALIA	2A/TDC	1	ALU ASSANI	KABINA	ALPHONSE	M
Tshopo	BAFWASENDE	UDPS/TSHISEKEDI	50	BENDESANA	N'ZAMA	JUSTIN	M
Tshopo	UBUNDU	A/A-UNC	3	MASANGA	KISIGAY	ETIENNE	M
Tshopo	UBUNDU	ANB	51	KOLONGO	DARUWEZI	ELIE	M
Tshopo	OPALA	AFDC-A	23	ICHWAMA	LITOKA MA ELLY	ELYSEE	F
Tshopo	ISANGI	AFDC A	86	KITOKO	LISOMBO	ETIENNE	M
Tshopo	ISANGI	MLC	152	MAFMBO	GFLINGI	PAULIN	M
Tshopo	ISANGI	UDPS/TSHISEKEDI	169	LIMENGO	IKOLONGA	TRESOR	M
Tshopo	YAHUMA	AB	15	NGONDANKOY	NKOY EA LOONGYA	PAUL GASPARD	M
Tshopo	BASOKO	AFDC-A	53	MOLEKO	MOLIWA	ANASTASIE	F
Tshopo	BASOKO	MLC	87	BAZAIBA	MASUDI	EVE	F
Bas-Uele	BUTA	A24	6	TEPAGE	TEDENDE	FLORIBERT	M
Bas-Uele	AKETI	ENSEMBLE	33	NGOMBE	NZEU	CHARLES	M
Bas-Uele	BONDO	AA/C	9	ZUMA	ANIBIE	MARCEL	M
Bas-Uele	ANGO	CODE	16	NEEMA	PAININYE	GRACE	F
Bas-Uele	BAMBESA	AB	10	AMINATA	NAMASIA	BAZEGO	F
Bas-Uele	POKO	AAeC	13	INIPAYVUDU	MBOLIHILISIKO	CLAUDE	M
Ituri	BUNIA VILLE	A/B50	9	KAKULE	KALYOMO	DEOGRATIAS	M
Ituri	BUNIA VILLE	ENSEMBLE	96	IRACAN	UNEN	GRATIEEN DE SAINT NICOLAS	M
Haut-Uele	RUNGU	A/A-UNC	4	BANGAKYA	ANGAZE OKONDARENGWA	JOSEPH	M
Haut-Uele	NIANGARA	A/A-UNC	2	KEZAMUDRU	MUSISIRI	JEAN PIERRE	M
Haut-Uele	DUNGU	ANB	24	SAMAKI	ANIDUTINI	NORBERT	M
Haut-Uele	FARADJE	A/A-UNC	4	ANDRITO	ALENDO	ETIENNE	M

## La Belgique appelée à reconsidérer le discours du Roi Baudouin 1er prononcé le 30 juin 1960 en RDC

*L'organisation de la Société civile, "Arc-en-ciel, esprit des lois" invite le Roi Philippe de Belgique à l'organisation d'une séance de travail qui tablera sur l'examen du discours du Roi Baudouin 1er prononcé à l'occasion de l'accession de la République démocratique du Congo à la souveraineté nationale, le 30 juin 1960 et d'en tirer des éléments fondamentaux susceptibles de booster la coopération entre les deux Etats.*

**JOKAL**

Le président de l'Asbl "Arc-en-ciel Esprit des lois", M. Edgard Lungu Lusala, a exhorté le Roi Philippe de Belgique à convoquer une séance de travail entre les services du Royaume de Belgique et sa structure afin d'examiner et appliquer le discours du Roi Baudouin 1er à l'occasion de la cérémonie de l'indépendance de la République démocratique du Congo, le 30 juin 1960.

Il l'a fait savoir via une correspondance adressée au Roi Philippe de Bel-

gique, le 10 janvier 2024, avec copie à toutes les institutions de la RDC et à laquelle Info27 a eu accès.

Pour cette structure de la Société civile, "vu l'importance et la considération" qu'elle a à l'égard de cette illustre disparu, "le Roi Baudouin 1er, Roi des Belges et à la reconnaissance de son discours prononcé le 30 juin 1960", il se dégage qu'aucune des parties, la Belgique comme la RDC, "n'a jamais pris en considération" ce discours alors qu'il "présente une immense potentialité" que, dit-il, "son organisation ne peut jamais passer inaperçue".

C'est le cas du domaine des transports, des services médicaux, de l'éducation de base, du secteur manufacturier. A travers ce discours du 30 juin 1960, l'Asbl "Arc-en-ciel esprit des lois" a, entre autres, souligné la recommandation faite aux nouveaux dirigeants du Congo de mettre au premier plan de leurs préoccupations, "quel que soit le parti auquel ils appartiennent les intérêts généraux du pays". Ceci apparaît pour cette structure de



la Société civile comme d'actualité d'autant plus que le président réélu de la RDC, Félix-Antoine Tshisekedi devra prêter serment le 20 décembre pour son nouveau mandat. Dans cet ordre d'idées, il est appelé à tenir compte de cet aspect de choses pour la

bonne marche du pays.

Cela vaut aussi de la recommandation sur l'appareil judiciaire qui, en son temps, le Roi Baudouin 1er avait exhorté l'auditoire à ne pas oublier "qu'une justice sereine et indépendante est un facteur de paix sociale".

## Législatives 2023 : La Ceni promet des sanctions exemplaires à l'endroit de son personnel ayant participé à la fraude

*La Commission électorale nationale indépendante (Ceni) a, au petit matin du dimanche 14 janvier 2024, publié les résultats provisoires des élections législatives nationales et provinciales du 20 décembre 2023, à son siège, situé dans la commune de Gombe, à Kinshasa. Évoquant la problématique des cas de fraude qui ont émaillé ces scrutins, le président de cette institution d'appui à la démocratie, Denis Kadima, a annoncé des sanctions exemplaires à l'égard de son personnel impliqué dans ces actes illégaux.*

**CHRISTIAN KAMBA**

"La Ceni assume pleinement sa démarche qui a été la sienne de documenter les irrégularités afin de garantir la transparence et l'intégrité des élections organisées le 20 décembre 2023. Et elle annonce donc des sanctions exemplaires à l'égard de son personnel qui a participé à la fraude", a insinué Denis Kadima, lors de son mot de circonstance.

Dans son communiqué de presse publié vendredi 5 janvier 2024, la Ceni a annoncé sa décision, d'annuler les élections législatives nationales et provinciales à Yakoma (Nord-Ubangi) et Masimanimba (Kwilu), mais également des suffrages de 82 candidats aux législatives nationales, provinciales et municipales pour des actes frauduleux dont la fraude, la corruption, détention illégale des dispositifs électro-



ques de vote (DEV), vandalisme des matériels électoraux et intimidation des agents électoraux. Remerciant tous les électeurs congolais pour avoir dûment documenter toutes ces irrégularités, notamment grâce à la non interruption de l'internet contrairement aux processus électoraux passés, Denis Kadima a rappelé que cette décision de son institution n'est nullement une chasse au sorcière, mais elle s'inscrit dans la ligne de son plan stratégi-

que qui est principalement de s'aligner sur les standards électoraux internationaux.

"Conformément à son rôle lui attribuer par la constitution de la République démocratique du Congo par la loi électorale et par sa loi organique qui est d'organiser tout le processus électoral et d'en assurer la régularité, la Ceni se fait un devoir de ne pas prendre en compte dans son comptage ceux des suffrages acquis abusivement par

certain candidats", a-t-il expliqué.

En vrai, selon le calendrier électoral, la publication des résultats provisoires des élections législatives nationales et provinciales était programmée pour le 3 janvier 2024. "Face aux irrégularités constatées et soulevées par la clameur publique la Ceni ne pouvait rester indifférente et se devait d'accorder une attention particulière afin de déceler tous les cas de fraude et d'abus, telle est la raison du report de ces résultats qui intervient aujourd'hui soit dix jours avant la date prévue. L'attente a pu paraître longue, mais la Ceni se devait de restaurer la voix de l'électeur congolais confrontée au gangstérisme électoral", a rappelé le chef de la Centrale électorale au début de son discours.

Il faut rappeler que les candidats députés aux élections législatives et locales du 20 décembre dernier dont les suffrages sont annulés par la Centrale électorale pour des actes frauduleux, n'ont pas pu trouver gain de cause auprès du Conseil d'Etat qu'ils avaient saisi pour obtenir l'annulation de la décision de la Ceni. Cette juridiction a affirmé vendredi 15 janvier que la procédure des référés n'est pas prévue en matière électorale, mais uniquement contre les décisions administratives. Avec la publication des résultats provisoires des élections législatives nationales, ces différents candidats envisagent de saisir maintenant la haute Cour afin de continuer leur bataille.

## La Compagnie congolaise des loisirs entend financer des actions humanitaires par des revenus de " Saba ba lar "

Des milliers de Congolais, à travers la République démocratique du Congo, bénéficieront désormais des actions sociales et humanitaires, fruit des revenus de la loterie " Saba ba lar " lancée, le vendredi 22 décembre 2023, à Kinshasa par la Compagnie congolaise des loisirs (CCL).

**JOKAL**

Le directeur général de la Compagnie congolaise des loisirs (CCL), Al Karim Samnan a procédé, le vendredi 22 décembre dernier, au lancement de son produit, " Saba ba lar ", qui est, en fait, une nouvelle loterie dont l'un des objectifs, dit-il, " est de transformer les vies et réaliser les rêves des millions de Congolais à travers le pays ". Au cours de la conférence de presse organisée à cet effet, M. Samnan a précisé qu'avec son nouveau produit, la Compagnie congolaise des loisirs veut se positionner avec son produit " Saba ba lar " comme la loterie où " tout le monde gagne chaque

semaine. Et à défaut de gagner, chaque joueur contribue à faire gagner la communauté à travers les actions sociales et humanitaires qui seront financées par les revenus de son produit ".

" SABA BA LAR " est une loterie qui consiste, pour le joueur, à sélectionner, à travers le portail USSD du mobile money de son opérateur de téléphonie mobile, une séquence de 6 chiffres dans l'intervalle entre les nombres 6 et 50 dont le tirage au sort des chiffres gagnants aura lieu tous les samedis en direct à la télévision nationale pour découvrir les combinaisons des numéros gagnants.

Pour le tout premier tirage, la cagnotte sera de 50 millions de Fc, équivalent à 20 000 s. Cette somme augmentera à chaque tirage suivant en l'absence de la combinaison gagnante. A côté du produit " Saba ba lar ", la CCL propose également son jackpot, le " Numéro million ". C'est une tombola dont le but est de " changer des vies et le quotidien des joueurs ".

Selon le directeur général de CCL,



M. Al Karim SAMNAN, " Sachant que la probabilité de remporter le jackpot de la loterie n'est pas très élevée, nous avons tenu à accompagner la loterie d'une grande tombola au jackpot de 10 millions que nous appelons NUMERO MILLION. Nous positionnant comme une loterie où tout le monde gagne, il est important pour nous de faire des millionnaires en francs congolais chaque semaine et de ce fait d'impacter positivement sur les quo-

tiens des congolais ", a-t-il déclaré.

La Compagnie congolaise des loisirs est en processus pour devenir membre de l'institution internationale WLA (Word Loterie Association). C'est la fédération internationale des compagnies de loterie basée en Suisse regroupant plus de 140 loteries dans plus de 70 pays. Cette institution rigoureuse définit les règles de transparence dans la loterie auxquelles sont obligatoirement soumis tous ses membres.

## Leader des transferts internationaux et nationaux, Heraly Corporation devient désormais le distributeur officiel d'Orange Money à Kinshasa

L'entreprise Heraly Corporation SARL met l'accent sur l'amélioration des services proposés à sa clientèle. Fondée par un jeune entrepreneur congolais, cette société emploie déjà près d'une centaine d'agents et s'est démarquée grâce à ses services spécifiques, notamment la messagerie financière via Western Union, Money Gram, Ria et la mobile money.

**PM**

À ce jour, Heraly Corporation s'apprête à lancer le produit Orange Money en tant que distributeur officiel exclusif, au bénéfice de sa clientèle présente dans ses 15 agences réparties dans la capitale Kinshasa, notamment dans les communes de Gombe, Kinshasa, Kasa-Vubu, Limete, Lingwala, Barumbu, Bandalungwa, Kalamu, Ngiri-Ngiri, Ngaliema, Kalamu, Matete et NdjiliNdjili.

Il s'agit d'un tournant décisif, car Heraly Corporation SARL prévoit également de mettre en place d'autres services pour se maintenir en tête de ce secteur. La société, dont le siège social est situé au numéro 49 de l'avenue Du Marais dans la commune de la Gombe, a pour projet de mettre en place un service de paiement mobile interne, permettant à ses clients d'effectuer des transactions directement depuis leur téléphone portable.

De plus, elle envisage de distribuer prochainement Airtel Money, M-Pesa et de proposer la vente des cartes Visa

électronique d'une banque de la place.

Créée en 2020, Heraly Corporation Sarl est une société multisectorielle œuvrant principalement dans la messagerie financière via Western Union, Money Gram, Ria et la mobile money à travers M-Pesa, Orange Money et Airtel Money. Heraly Corporation Sarl est également une équipe de près de 100 agents et un réseau de 15 agences opérationnelles à Kinshasa.

En seulement 3 ans d'existence, cette société se positionne en leader dans la messagerie financière en mettant en avant des valeurs telles que le respect, qui guide toutes les interactions quotidiennes avec ses partenaires, ainsi que la confiance établie par



des actions responsables et des relations honnêtes.

**HERALY CORPORATION**

**Orange Money**

heraly corporation lance les services d'Orange Money dans toutes ses agences Dès la semaine prochaine .



## Elections 2023 : les 56 députés élus de la ville de Kinshasa désormais connus

Les Kinois connaissent déjà les noms de ses 56 représentants à l'hémicycle du Palais du peuple. Parmi eux, plusieurs nouveaux arrivés dont Peter Kazadi, Dorothée Madiya, Marie Mutinga Kyet, Antoinette Samba Kalambayi, etc.

**ST AUGUSTIN K**

La Commission électorale nationale indépendante (CENI) a publié les résultats provisoires des législatives nationales pour la ville de Kinshasa. Fini donc le suspense. Kinshasa connaît désormais ses 56 représentants à l'hémicycle du Palais du peuple durant les cinq années de la mandature qui commence sous peu. Ci-dessous la liste de députés élus par district :

### Mont-Amba (11 députés élus)

1. Jean-Baudouin Mayo
2. Raphaël Kibuka
3. Augustin Kabuya
4. Peter Kazadi
5. Benjamin Kenda Shamukambu
6. Pius Muabilu
7. Eyanga Mboyo Venance
8. Steve Mbikayi
9. Reagan Ilanga Bakonga
10. Dorothée Madiya
11. Liliane Mulanga Tshangu (19 députés élus)

### Funa (12 députés élus)

1. Paul Tshilumbu
2. Léonard Mota Ngalima
3. Jonathan Bialosuka
4. Dolly Tshilombo Kabuenda
5. Francis Tshilabalala
6. Patrick Eshiba Kasemuana
7. Jean Ngoyi Nguzi
8. Prince Kangila Kawela
9. Séraphine Kilubu
10. Marie Mutinga Kyet
11. Hermès Idina Mayamba
12. Mboma Kumenza
13. Auguy Kalonji
14. Frida Mushiya
15. Nganini Atabukatuba Patrice



### Lukunga (14 députés élus)

1. Tony Mwaba
2. Wivine Moleka
3. Ndeko Eliezer
4. Samuel Mbemba
5. Antoinette Samba Kalambayi
6. Bumba Lubaki Daniel
7. Accacia Bandubola
8. Katasi Kiala Kennedy
9. Mbuyi Kalonji Jean-Marie
10. Bimwala Roger Etienne
11. Sangana Bilonda Clémence
12. Bahati Baseme Emmanuel
13. Kassanda Katuala Olivier
14. John Efambe

### Matata, Bokéle, Agito, Sakombi, Mangobe, Okitundu parmi les mieux élus de la République

1. Eddy Iyeli
2. Adolphe Amisi
3. Godé Mpoyi
4. Patrick Muyaya
5. Cristelle Vuanga
6. Jean-Marie Lukulasi
7. Kaziteriko Kenda Faustine
8. Dikala Jerry
9. Lambert Ossango
10. Pepito Kilala

### 11. Nixon Nzinga Landu MATATA, BOKELE, AGITO, SAKOMBI, MANGOBE, OKITUNDU PARMIS LES MIEUX ÉLUS DE LA RÉPUBLIQUE

Au regard des résultats provisoires des législatives nationales du 20 décembre 2023 publiés par la CENI aux premières heures du dimanche 14 janvier, neuf (9) candidats se sont classés parmi les meilleurs élus de la République, en obtenant plus de la moitié des suffrages valablement exprimés dans leurs circonscriptions.

Dans l'ordre, il y a Edmond Mbaz, du regroupement politique pro-Katumbi Avançons MS qui a engrangé 31 466 voix dans la circonscription de Kapanga, dans la province du Lualaba. Au Maniema, Matata Ponyo a obtenu 31 156 voix dans la circonscription de Kindu, bien que son parti LGD n'ait pas atteint le seuil.

Puis viennent Emmanuel Mukendi (20 080 voix à Nyunzu), Adrien Bokéle (11 544 voix à Dekese), Carole Agito (11 524 voix à Buta dans le Bas Uele), Molendo Sakombi (10

072 voix à Lisala), Jean-Marie Mangobe (9 534 voix à Bomongo/Équateur), She Okitundu (3 600 voix à Lumumbaville) et Véronique Lumanu (2 846 voix à Kabinda dans la province de Lomami, espace Grand Kasai).

### JUSTIN KALUMBA RÉHABILITÉ PAR LA CENI

Candidat aux législatives nationales dans la circonscription de Kasongo, dans la province du Maniema, Justin Kalumba Mwana Ngongo, ancien ministre des Transports sous Joseph Kabila, dont les suffrages avaient été annulés, au même titre que les 81 autres candidats accusés de fraude, a été proclamé député national le 14 janvier 2024.

Et ce, après avoir été rangé au nombre de fraudeurs, Justin Kalumba a saisi la CENI par un recours, lequel a été examiné par la centrale électorale qui, au bout du compte, vient de réhabiliter infortuné qui peut tranquillement récupérer ses votes annulés en première instance par la Centrale électorale.

## Résultats des législatives nationales : Werrason crie à la tricherie

La star de la musique congolaise Noël Ngiama Makanda dit Werrason, crie à la tricherie après la publication des résultats des législatives nationales.

Candidat à la députation nationale dans la circonscription de Bulungu, dans le Kwilu, l'artiste-musicien et patron du groupe Wenge Musica Maison Mère, se plaint à travers une vidéo postée sur son compte Facebook dans la nuit du samedi 13 au dimanche 14 janvier 2024, que cette publication ne reflète pas les réalités des urnes, conformément aux procès-verbaux qu'il détient. " Nous étions ensemble et proche de nos électeurs. Nous avons tous vu l'évolution et on était sûr de l'élection de Werrason. Mais je suis très déçu de ce que j'ai vu. Mon nom est sans doute remplacé par une nomination. Pourtant



mon nom ne figurait pas parmi les fraudeurs ", dit-il.

Compte tenu de la forte mobilisa-

tion faite en son nom pendant les périodes préélectorale et électorale, le candidat malheureux s'incline devant les

résultats, se laisse diriger par le temps. Il remercie néanmoins ses électeurs : " Un grand merci à tous mes électeurs. Ne soyez pas inquiets. Vous avez exprimé votre désir à mon égard. Laissons tout entre les mains de Dieu le Tout le Puissant ", précise-t-il. Dans ce document, le Roi de la forêt est revenu sur la raison de sa candidature :

" Non seulement la pauvreté est profonde dans mon territoire natal, je vois aussi comment les artistes n'évoluent presque pas au regard de leurs rendements. Voilà pourquoi nous avons sollicité un siège au Parlement pour y apporter des propositions ", conclut-il. Il convient de rappeler, c'est à deux reprises que cette star, l'une des plus populaires de la RDC, n'arrive pas à se classer en ordre utile aux élections législatives. **R. R Nsamuanzambi**

**Secteur privé****Convergence d'actions entre l'ARSP et la FEC pour garantir le respect de la loi sur la sous-traitance**

Le nouveau président de la Fédération des Entreprises du Congo (FEC), Robert Malumba Kalombo, et son comité national s'engagent à accompagner pleinement l'Autorité de régulation de la sous-traitance dans le secteur privé (ARSP) durant l'année 2024. Cette dernière n'a pas l'intention de reculer dans son combat pour faire respecter, à tout prix, la loi n°17/001 sur la sous-traitance et ses mesures d'application, dans le cadre de sa mission régaliennne visant à faciliter l'accès aux marchés des petites et moyennes entreprises (PME), majoritairement congolaises. C'est dans ce contexte que l'ARSP et la FEC ont évalué la mise en application globale de la loi sur la sous-traitance en RDC, mettant en relief des lettres de recommandation adressées aux sociétés principales, qui feront l'objet d'un contrôle imminent.

**PM**

Au vu des réalisations enregistrées en 2023, le Directeur général de l'Autorité de régulation de la sous-traitance dans le secteur privé (ARSP), Miguel Kashal, s'engage à redoubler des efforts

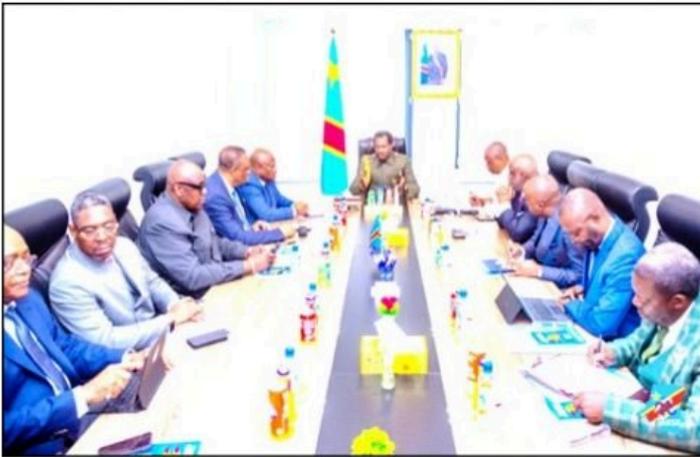
pour s'assurer du respect de la loi sur la sous-traitance dans le secteur privé. Après les réformes essentielles entreprises en 2023, qui ont permis de faire passer le nombre d'entreprises de sous-



traitance de 3 500 à près de 14 000, le Dg Miguel Kashal s'est fixé pour objectif, cette année, d'atteindre environ 2 millions d'entreprises de sous-traitance, avec une réelle participation sociale des Congolais. Pour atteindre cet objectif, l'Autorité de régulation de la sous-traitance dans le secteur privé renforce son partenariat avec la Fédération des entreprises du Congo (FEC). Lors d'une réunion de la commission mixte paritaire composée du nouveau président de la FEC, des délégués du ministère de l'entrepreneuriat et du Directeur général de l'ARSP, qui s'est tenue, le vendredi 12 janvier à Kinshasa, l'ARSP et la FEC ont clairement convergé leurs vues sur la régulation de la sous-traitance en République démocratique du Congo. L'évaluation des lettres de recommandation des sous-traitants pour l'obtention des

marchés a été effectuée, et cela fera l'objet du prochain contrôle au sein des sociétés principales.

Il convient de rappeler que depuis mars de l'année dernière, la FEC et l'ARSP avaient renforcé leur collaboration par la signature d'un protocole d'accord matérialisant leur volonté de nouer un partenariat pour assurer l'opérationnalisation de la loi sur la sous-traitance en RDC. Ce protocole d'accord porte sur la mise en place d'un cadre de concertation mixte paritaire chargé de vulgariser la loi sur la sous-traitance ainsi que ses mesures d'application auprès de tous les membres de la FEC, et d'assurer l'accompagnement de ces derniers en lien avec toutes procédures initiées par eux auprès de l'ARSP, y compris le règlement amiable des litiges portant sur les réclamations de l'ARSP.

**Kinshasa : Ministre provincial de la Santé et SANRU Asbl lancent ce samedi la campagne de distribution gratuite de la MILDA**

La campagne de distribution des moustiquaires imprégnées d'insecticide à longue durée d'action a été lancée, samedi 13 janvier 2024 dans la ville de Kinshasa. Pour la ministre provinciale de la Santé, Hygiène et Prévention, cette campagne vise à prévenir le paludisme qui constitue un sérieux problème de santé publique dans la capitale.

**St AUGUSTIN K.**

C'est ce samedi 13 janvier 2024 qu'a débuté la campagne de distribution gratuite de la moustiquaire imprégnée d'insecticide à longue durée d'action (MILDA) dans les ménages de la ville de Kinshasa.

Pour Mme Liza Nembalemba, ministre provinciale de la Santé, Hygiène et Prévention, cette campagne vise à prévenir le paludisme qui constitue un sérieux problème de santé publique dans la capitale. Elle sera menée en collaboration avec les partenaires techniques dont SANRU asbl, la Cellule d'appui de la gestion financière et le Fonds Mondial. La stratégie adoptée pour cette campagne est le porte-à-



porte.

C'est-à-dire, les prestataires et relais communautaires procéderont par la stratégie de porte-à-porte pour identifier les bénéficiaires avant de procéder à la distribution des moustiquai-

res imprégnées d'insecticide longue durée d'action.

Selon le ministère provincial de la Santé, l'épidémie de malaria est en constante hausse dans la ville capitale, à en croire les données

épidémiologiques rendues disponibles par le ministère national de la Santé, Hygiène et Prévention, via sa structure spécialisée le Programme National de Lutte contre le Paludisme (PNLP).

"Le paludisme est considéré comme un grave problème de santé publique. Le dernier bulletin de l'année 2023 du Programme national de lutte contre le paludisme (PNLP) révèle que les cas de paludisme confirmés sont en augmentation, soit 113 565 cas, ce qui représente une augmentation d'environ 50%. Soucieux de garantir à sa population de bonnes conditions de vie, le ministère de la Santé publique, Hygiène et Prévention, à travers le PNL, recommande une combinaison des stratégies de prévention, de prise en charge. Ce samedi 13 janvier 2024, les prestataires et les relais communautaires passeront dans vos ménages respectifs pour vous enregistrer et vous remettre, gratuitement, une moustiquaire imprégnée d'insecticide à longue durée d'action", a fait savoir la ministre provinciale de la Santé, Liza Nembalemba.

Haut-Uele	FARADJE	ENSEMBLE	65 ATAMA TABE	MOGODI	CRISPIN	M
Haut-Uele	WATSA	A/A-UNC	6 ABOTOME	BEKABISYA	ROGER	M
Haut-Uele	WATSA	A3A	16 MAMBIDI	KOLOBORO	JEAN MARC	M
Haut-Uele	WAMBA	A1	14 LITE	ASEBEA	ANDRE	M
Haut-Uele	WAMBA	A24	16 INAGOSI BULO	IBAMBI	GENEVIEVE	F
Haut-Uele	WAMBA	AE	51 BAKABI	ABUSA	EMMANUEL	M
Bas-Uele	BUTA VILLE	AAeC	15 AGITO	AMELA	CAROLE	F
Ituri	IRUMU	A/B50	13 BABANGU	WABABU	PAUL	M
Ituri	IRUMU	AACPG	42 BUNGISHABAKU	KATHO	ROBERT	M
Ituri	IRUMU	AMSC	92 KAKULE MUKE	VAGHUMAWA	FIDELE	M
Ituri	MAMBASA	A/A-UNC	10 ABDALLAH	PENE MBAKA	JEFFERSON	M
Ituri	MAMBASA	A1	21 KAMBALE	EZECHIEL	BARNABAS	M
Ituri	MAMBASA	UDPS/TSHISEKEDI	154 SHISHOMBO	MIHALI	SAIDI	M
Ituri	DJUGU	A/A-UNC	21 NDJABU	NGABU	FLORIBERT	M
Ituri	DJUGU	A/B50	29 UYEWA	CWINYA'AY	DANIEL	M
Ituri	DJUGU	A2R	46 MATESO	SAVO	JOSPIN	M
Ituri	DJUGU	AAAP	80 NGABU	TSUNDE	JEAN PAUL	M
Ituri	DJUGU	AACPG	103 NDJAZA	LINDE	JEAN MARIE VIANNEY	M
Ituri	DJUGU	AFDC A	185 BYARUHANGA	UTIKE	MOISE	M
Ituri	DJUGU	CODE	279 DHEDDA	TIKPA	FRANCOIS	M
Ituri	MAHAGI	4AC	12 AGENONG'A		ROBERT	M
Ituri	MAHAGI	A/A-UNC	20 FURAHA	UMA	DANIEL	M
Ituri	MAHAGI	A/B50	29 MUBER	JAULI	JEAN PAUL	M
Ituri	MAHAGI	A2R	49 MUNGU	JAKISA	FRANCOIS	M
Ituri	MAHAGI	AA/C	67 BEROCAN	KERAURE	NONO	M
Ituri	MAHAGI	AACPG	108 ADUBANG'O	AWATHO	SAMUEL	M
Ituri	MAHAGI	AFDC-A	197 UVOYA	UNENCAN	JEAN FAUSTIN	M
Ituri	ARU	A/B50	18 ADJIO	GIDI	-	M
Ituri	ARU	A1	28 KASHINDE	AVODJOA	NENE	M
Ituri	ARU	AACPG	85 DRAZA	ATSULE	JEAN CLAUDE	M
Ituri	ARU	AAeC	103 BANIO	DEBHO	DANIEL	M
Ituri	ARU	AFDC-A	150 AMULE	ARAKAYO	KIZITO	M
Ituri	ARU	UDPS/TSHISEKEDI	282 AKISU	ADJULE	RAYMOND	M
Haut-Uele	ISIRO VILLE	A/A-UNC	4 BAKOMITO	GAMBU	JEAN	M
Nord-Kivu	GOMA VILLE	A/A-UNC	13 FURUGUTA	MUKASA	HUBERT	M
Nord-Kivu	GOMA VILLE	A/B50	20 MUMBERE	BWANAPUWA	ERIC LUCKY	M
Nord-Kivu	GOMA VILLE	AAD-A	83 MUHINDO	NZANGI	BUTONDO	M
Nord-Kivu	GOMA VILLE	AFDC-A	142 MUNYOMO	BASILWANGO	PATRICK	M
Nord-Kivu	WALIKALE	A/A-UNC	5 MOTO	MUHIMA	MICHEL	M
Nord-Kivu	WALIKALE	A/B50	9 MUKULUMANYA	MUBONGE	MAGNANT	M
Nord-Kivu	WALIKALE	UDPS/TSHISEKEDI	131 MIKINDO	MUHIMA	RUBENS	M
Nord-Kivu	LUBERO	A/B50	39 PALUKU	KAHONGYA	JULIEN	M
Nord-Kivu	LUBERO	A/B50	41 PALUKU	SIWAKO	MAKUKU KAPAKO	M
Nord-Kivu	LUBERO	AAAP	103 KATEMBO	KAMBERE	THADDEE	M
Nord-Kivu	LUBERO	AACRD	145 KANEFU	MUHINDO-MUNJIWA	JEAN PIERRE	M
Nord-Kivu	LUBERO	AAD-A	151 BAKATSURAKI	KAVUSA	SEMEYI	M
Nord-Kivu	LUBERO	AB	184 MUHINDO	SIMISI	OBEDI	M
Nord-Kivu	LUBERO	AMSC	781 MRLISA	MACHOZI	IOSFPH	M
Nord-Kivu	LUBERO	AN	291 MAOMBI	KATSONGO	SOSTHENE	M
Nord-Kivu	LUBERO	CODE	360 KAVIRA	MAPERA	JEANNETTE	F
Nord-Kivu	BENI	A/B50	27 NZANZU	KASIVITA	CARLY	M
Nord-Kivu	BENI	A1	43 MUMBERE	MATHE	JULES	M
Nord-Kivu	BENI	AAD-A	137 SAIDI	BALIKWISHA	EMIL	M
Nord-Kivu	BENI	AAD-A	134 KAMBALE	TAVULENGA	DEGAL	M
Nord-Kivu	BENI	AB	167 BALIESIMA	KADUKIMA	ALBERT	M
Nord-Kivu	BENI	AMSC	264 KOMBI	PENDANI	BOSCO	M
Nord-Kivu	BENI	AV	324 ENOCK	BATSOTSI	NYAMWISI	M
Nord-Kivu	BENI	UDPS/TSHISEKEDI	460 KAMBALE	MUSAVULI VAGHUMAWA	ELIE	M
Nord-Kivu	NYIRAGONGO	A/A-UNC	4 MUHIRWA	MUTUMAYI	DAVID	M
Nord-Kivu	NYIRAGONGO	UDPS/TSHISEKEDI	109 BAZIZANE	MAHESHE	ADELE	F
Nord-Kivu	BENI VILLE	A/B50	4 ATSONGYA	KIYAYA	ELVIS	M
Nord-Kivu	BENI VILLE	AV	80 MWAKA	BWENGE	ARSENE	M
Nord-Kivu	BUTEMBO VILLE	A/A-UNC	7 KATHUNGU	FURAHA	CATHERINE	F
Nord-Kivu	BUTEMBO VILLE	A/B50	12 KAVIRA	KATASOHIRE	JEANNINE	F
Nord-Kivu	BUTEMBO VILLE	AAD-A	57 MUMBERE	MUKWESO	REMYXON	M
Nord-Kivu	BUTEMBO VILLE	UDPS/TSHISEKEDI	183 MBINDULE	MITONO	CRISPIN	M

Nord-Kivu	LUBERO	AACRD	145	KANEFU	MUHINDO-MUNJIWA	JEAN PIERRE	M
Nord-Kivu	LUBERO	AAD-A	151	BAKATSURAKI	KAVUSA	SEMEYI	M
Nord-Kivu	LUBERO	AB	184	MUHINDO	SIMISI	OBEDI	M
Nord-Kivu	LUBERO	AMSC	281	MBUSA	MACHOZI	JOSEPH	M
Nord-Kivu	LUBERO	AN	291	MAOMBI	KATSONGO	SOSTHENE	M
Nord-Kivu	LUBERO	CODE	360	KAVIRA	MAPERA	JEANNETTE	F
Nord-Kivu	BENI	A/B50	27	NZANZU	KASIVITA	CARLY	M
Nord-Kivu	BENI	A1	43	MUMBERE	MATHE	JULES	M
Nord-Kivu	BENI	AAD-A	137	SAIDI	BALIKWISHA	EMIL	M
Nord-Kivu	BENI	AAD-A	134	KAMBALE	TAVULENGA	DEGAL	M
Nord-Kivu	BENI	AB	167	BALIESIMA	KADUKIMA	ALBERT	M
Nord-Kivu	BENI	AMSC	264	KOMBI	PENDANI	BOSCO	M
Nord-Kivu	BENI	AV	324	ENOCK	BATSOTSI	NYAMWISI	M
Nord-Kivu	BENI	UDPS/TSHISEKEDI	460	KAMBALE	MUSAVULI VAGHUMAWA	ELIE	M
Nord-Kivu	NYIRAGONGO	A/A-UNC	4	MUHIRWA	MUTUMAYI	DAVID	M
Nord-Kivu	NYIRAGONGO	UDPS/TSHISEKEDI	109	BAZIZANE	MAHESHE	ADELE	F
Nord-Kivu	RFNI VIIIF	A/R50	4	ATSONGYA	KIYAYA	FIVIS	M
Nord-Kivu	BENI VILLE	AV	80	MWAKA	BWENGE	ARSENE	M
Nord-Kivu	BUTEMBO VILLE	A/A-UNC	7	KATHUNGU	FURAH	CATHERINE	F
Nord-Kivu	BUTEMBO VILLE	A/B50	12	KAVIRA	KATASOHIRE	JEANNINE	F
Nord-Kivu	BUTEMBO VILLE	AAD-A	57	MUMBERE	MUKWESO	REMYXON	M
Nord-Kivu	BUTEMBO VILLE	UDPS/TSHISEKEDI	183	MBINDULE	MITONO	CRISPIN	M
Sud-Kivu	WALUNGU	A/A UNC	14	BOJI	SANGARA BAMANYIRWE	AIME	M
Sud-Kivu	WAI LINGU	A/VK2018	77	CAMUNANI	KAI A70	DFOCARD	M
Sud-Kivu	WALUNGU	AAAP	45	KAHASHA	MURHULA	ALBERT	M
Sud-Kivu	WALUNGU	AN	120	COKOLA	NTWALI KATINTIMA	PRINCE	M
Sud-Kivu	UVIRA	2A/TDC	5	AMINI	KABAKA	SHEMU	M
Sud-Kivu	UVIRA	A/A-UNC	15	MISARE	MUGOMBERWA	CLAUDE	M
Sud-Kivu	UVIRA	FPAU	179	BITAKWIRA	BIHONA HAYI	JUSTIN	M
Sud-Kivu	UVIRA	UDPS/TSHISEKEDI	221	ESPOIR	KAMANDA	DELPHIN	M
Sud-Kivu	FIZI	2A/TDC	7	MYEWA	ELAKANO	JEAN JACQUES	M
Sud-Kivu	FIZI	A/A-UNC	11	BASOSHI	IUBWE	THEOPHILE	M
Sud-Kivu	FIZI	AAAP	48	TCHAKUBUTA	MFAUMC	TH	M
Sud-Kivu	FIZI	AFDC-A	117	NYAMANGYOKU	ISHIBWELA	OBEDI	M
Sud-Kivu	MWENGA	AN	91	CHIRHULWIRE II	BULALA BASENGEZI	RICHARD	M
Sud-Kivu	MWENGA	UDPS/KIBASSA-A	144	LUTALA	MUTIKI	TRESOR	M
Sud-Kivu	MWENGA	UDPS/TSHISEKEDI	147	CUBAKA	KALIMBA	ELOI	M
Sud-Kivu	SHABUNDA	A/A-UNC	4	SUMAILI	MISEKA	EMILE	M
Sud-Kivu	SHABUNDA	AFDC-A	46	WENDA	MUKANGWA	PLACIDE	M
Sud-Kivu	KALEHE	2A/TDC	6	MIRINDI	BASHEKA NAMUSIHE	JEAN-PIERRE	M
Sud-Kivu	KALEHE	A/VK2018	22	NDATEBAYE	KAJIBWAMI	AMEDEE	M
Sud-Kivu	KALEHE	AFDC-A	103	BANYWESIZE	MUKUZA MUHINI	VITAL	M
Sud-Kivu	KALEHE	ATUA	136	KITUMAINI	NDEBIRIRA	DIDIER	M
Sud-Kivu	IDJWI	AFDC-A	43	MIRUHO	AKILI	PROSPER	M
Sud-Kivu	IDJWI	UDPS/TSHISEKEDI	81	NGWABIDJE	KASI	THEO	M
Sud-Kivu	KABARE	A/A-UNC	13	BISIMWA	BATANDI	FREDERIC	M
Sud-Kivu	KABARE	A/B50	17	BAHIRWE	MUTABUNGA	JUSTIN	M
Sud-Kivu	KABARE	AFDC-A	112	BAHATI	MAYGENDE	SERGE	M
Sud-Kivu	KABARE	UDPS/TSHISEKEDI	197	BALEKE	MUGABO	JEAN	M
Sud-Kivu	BUKAVU VILLE	A/A-UNC	16	KAMERHE	LWA KANYIGINYI	VITAL	M
Sud-Kivu	BUKAVU VILLE	AAAP	68	MUDEKEREZA	NAMEGABE	OLIVE	M
Sud-Kivu	BUKAVU VILLE	AFDC-A	157	BAHATI	LUKWEBO	MODESTE	M
Sud-Kivu	BUKAVU VILLE	AN	179	NAMAZIHANA	BACHOKE	PATRICK	M
Sud-Kivu	BUKAVU VILLE	UDPS/TSHISEKEDI	298	SALUMU	WITAKENGE	PATRICK	M
Maniema	KINDU VILLE	LGD	47	MATATA	PONYO	MAPON	M
Maniema	KAILO	AACRD	13	AMISI	LUPIA	PATRICK	M
Maniema	KIBOMBO	AACRD	12	TUNDA	KASONGO LUKALI	PROSPER	M
Maniema	PUNIA	UDPS/TSHISEKEDI	36	BOKONDU	MUKULI	GEORGES	M
Maniema	LUBUTU	AAD-A	11	MUSONGELA	YVONNE	HORELIE	F
Maniema	PANGI	AAAP	26	KALUMBA	YUMA	JEAN MARIE	M
Maniema	PANGI	AACPG	32	MUSSA	KABWANKUBI	MOISE	M
Maniema	KASONGO	AACPG	45	KALUMBA	MWANA NGONGO	JUSTIN	M
Maniema	KASONGO	AACRD	48	NTUMBA	MANARA	MARIE	F
Maniema	KASONGO	UDPS/TSHISEKEDI	158	SUDI	AL'AMIN	ZIMAMOTO	M
Maniema	KABAMBARE	AB	33	TUTU	SALUMU	PASCAL	M
Maniema	KABAMBARE	AFDC-A	45	AMISI	KALONDA	JEAN	M
Haut-Katanga	LUBUMBASHI VILLE	2A/TDC	19	KALAMBA	NGINDU	JEAN-LOUIS	M
Haut-Katanga	LUBUMBASHI VILLE	4AC	34	KITUNGWA	LUGOMA	JUVENAL	M
Haut-Katanga	LUBUMBASHI VILLE	A/A-UNC	53	ISHIZAINGA	KAPUMBA	CEDRICK	M
Haut-Katanga	LUBUMBASHI VILLE	A24	105	MALANDJI	NSWANA	CHECAIN	M
Haut-Katanga	LUBUMBASHI VILLE	AABG	227	MULOLO	KAMWANGA	DONATIEN	M
Haut-Katanga	LUBUMBASHI VILLE	AB	349	MASANGU	BIBI MULOLO	MIREILLE	F

Haut-Katanga	LUBUMBASHI VILLE	AFDC-A	483 IGWABI	MUSHENGEZI	PAULINE	F
Haut-Katanga	LUBUMBASHI VILLE	AN	532 MWAMBA	MUKENGE	EMILE	M
Haut-Katanga	LUBUMBASHI VILLE	APCF	573 MULIMBI	KASONGO	GUELORD	M
Haut-Katanga	LUBUMBASHI VILLE	AUN	626 KUNDA	BUYAMBA	ANNIE	F
Haut-Katanga	LUBUMBASHI VILLE	AV	647 MUYOMBI	TSHIMBU	JETHRO	M
Haut-Katanga	LUBUMBASHI VILLE	ENSEMBLE	729 MUTITA	KALUNGA	CLOTILDE	F
Haut-Katanga	LUBUMBASHI VILLE	UDPS/TSHISEKEDI	940 MULENDA	EBONDO	JEAN DE DIEU	M
Haut-Katanga	LUBUMBASHI VILLE	UDPS/TSHISEKEDI	939 MUKAYA	KAZADI	RICHARD	M
Haut-Katanga	LIKASI VILLE	4AC	9 TSHANDA	KALENGAYI	DAN	M
Haut-Katanga	LIKASI VILLE	ENSEMBLE	144 YAV	NAWEJ	JOHN	M
Haut-Katanga	LIKASI VILLE	UDPS/TSHISEKEDI	185 MBIYA	LUBOYA	TITY	F
Lualaba	KOLWEZI VILLE	A24	22 MASUKA	SAINI	FIFI	F
Lualaba	KOLWEZI VILLE	A25	24 KASEYA	TSHINGAMBO	JEAN MARIE	M
Lualaba	KOLWEZI VILLE	ENSEMBLE	148 CIME	JINGA	CHARLOTTE	F
Tanganyika	KALEMIE VILLE	AB	45 KITUNGWA	MUTEBA	CHRISTIAN	M
Tanganyika	KALEMIE VILLE	ENSEMBLE	91 KABONGO	WA KABONGO	BONIFACE	M
Haut-Lomami	KAMINA VILLE	AMSC	32 LENGE	MASANGU MPOYO	MARCEL	M
Lualaba	MUTSHATSHA	A24	17 KAUMBA	MAYONDE	PHILLIP	M
Lualaba	MUTSHATSHA	A25	21 MUFUKA	SAMBA	ELISE	F
Lualaba	MUTSHATSHA	AACPG	35 KANTENGA	KAPENDA	ALAIN	M
Lualaba	LUBUDI	A24	18 KAPYA	MAKUMBO	ALAIN	M
Lualaba	LUBUDI	AUN	97 AJE MATEMBO	TOTO	AGEE MOISE	M
Lualaba	LUBUDI	ENSEMBLE	117 MUNONGO	INAMIZI	DOMINIQUE	F
Lualaba	DILOLO	AV	61 MUYEYE	LUTONGO	TRESOR	M
Lualaba	DILOLO	ENSEMBLE	70 MUHADILA	KAPENDA	CHARLES	M
Lualaba	SANDOA	ENSEMBLE	29 MAKONG	KAYONG	MARC	M
Lualaba	KAPANGA	AVANCONS-MS	79 MRA7	A MRANG	FMOND	M
Haut-Lomami	KAMINA	AB	19 BANZA	MULUME	MARMONT	M
Haut-Lomami	KANIAMA	2A/TDC	3 ILUNGA	LEU	MARCEL	M
Haut-Lomami	KANIAMA	ANB	52 YAMBA	KAZADI	GRACIA	F
Haut-Lomami	KABONGO	AFDC-A	77 KAPYA	NTUMBA	AUGUSTIN	M
Haut-Lomami	KABONGO	AUN	105 NDALA	MBAYO	GHISLAIN	M
Haut-Lomami	KABONGO	AVANCONS MS	111 MUSAO	KALOMBO MBUYU	CELESTIN	M
Haut-Lomami	MAI FMRA-NKULU	AAAP	43 KARAMRA	WA UMRA	ISARFI F	F
Haut-Lomami	MALEMBA-NKULU	AB	82 YUMBA	MWANABUTE	SAMUEL	M
Haut-Lomami	MALEMBA-NKULU	AFDC-A	106 POLIPOLI	LUNDA	CHIMENE	F
Haut-Lomami	MALEMBA-NKULU	AUN	141 LONGO	WA BANZA	DIDIER	M
Haut-Lomami	BUKAMA	AB	68 BANZA	MALOBA	DANY	M
Haut-Lomami	BUKAMA	AFDC-A	102 NGOY	KASOLE MALOBA	ALEXIS	M
Haut-Lomami	BUKAMA	AUN	136 KITWA	GODALENA	IDA	F
Haut-Lomami	BUKAMA	UDPS/TSHISEKEDI	193 MAKONGA	KABILA	EMMANUEL	M
Tanganyika	KALEMIE	2A/TDC	3 BANZA	LUNDA	JOHN	M
Tanganyika	KALEMIE	DYPRO	86 SWEDI	KANYANDURU	RICHARD	M
Tanganyika	MOBA	AFDC-A	58 KALINDE	KAVIMBWA	JEAN PIERRE	M
Tanganyika	MOBA	ANB	72 KAPOSO	KINTU	DOMINIQUE	M
Tanganyika	MOBA	ENSEMBLE	104 MWANDO	NSIMBA KABULO	CHRISTIAN	M
Tanganyika	MANONO	4AC	5 ILUNGA	YOLOLA	DEOGRATIAS	M
Tanganyika	MANONO	AVANCONS-MS	75 WA NGOY	MUKALAY	MARIE-THERESE	F
Tanganyika	KABALO	4AC	3 KAKUDJI	YUMBA	SOPHIE	F
Tanganyika	KONGOLO	AABG	39 KISIMBA	MBWIZYA	TOUSSAINT	M
Tanganyika	KONGOLO	AB	60 MUFALAME	TAMBWE	SOKORO	M
Tanganyika	KONGOLO	ANB	91 KASONGO	SALUMU	DANIEL JOHNSON	M
Tanganyika	NYUNZU	AVANCONS-MS	33 MUKUNDI	NYEMBO KAHUMBA	EMMANUEL	M
Haut-Katanga	KIPUSHI	A24	20 MUNANA	AZIZA	NATHALIE	F
Haut-Katanga	KIPUSHI	AABG	35 KABEYA	MBONDA	JOHN	M
Haut-Katanga	KIPUSHI	ENSEMBLE	119 MUKASA	KALEMBWE	CALIXTE	M
Haut-Katanga	SAKANIA	AB	62 CHEMBO	NKONDE	SERGE	M
Haut-Katanga	SAKANIA	ENSEMBLE	127 KANKONDE	MPATHOU	GUYCETA	M
Haut-Katanga	SAKANIA	UDPS/TSHISEKEDI	165 TSHISWAKA	TSHILOMBO	ISAAC	M
Haut-Katanga	KASENGA	AB	33 SAMA	LUKONDE KYENGE	JEAN MICHEL	M
Haut-Katanga	KASENGA	ENSEMBLE	66 MPUNDU	LUNDEBA	MICHELINE	F
Haut-Katanga	MITWABA	AUN	29 MPANGA	WA LUKALABA	JEAN JACQUES	M
Haut-Katanga	PWETO	AVANCONS-MS	73 KATEBE	NGOY	MICHEL	M
Haut-Katanga	PWETO	ENSEMBLE	81 KATUMBA	MULUMBWE	AUGUSTIN	M
Haut-Katanga	KAMBOVE	A/B50	14 PEMBAMOTO	KYALA	MATTHIEU	M
Haut-Katanga	KAMBOVE	ENSEMBLE	123 KASHOBA	KABONSHI	DEFIN	M
Haut-Katanga	KAMBOVE	UDPS/TSHISEKEDI	158 LUMBU	MILINDI	MICHEL	M
Kasai Oriental	MBUJI-MAYI VILLE	2A/TDC	12 NKONGOLO	KAYUMBI	TOBIE	M
Kasai Oriental	MBUJI-MAYI VILLE	4AC	14 MUDIAYI	NGOYI	CHRISTIAN	M
Kasai Oriental	MBUJI-MAYI VILLE	AABG	100 NGANDU	NDALA	FLORENT	M
Kasai Oriental	MBUJI-MAYI VILLE	AADC-A	126 KABENA	MUAUKA	ADELE	F
Kasai Oriental	MBUJI-MAYI VILLE	AFDC-A	209 NGOYI	KASANJI	ALPHONSE	M
Kasai Oriental	MBUJI-MAYI VILLE	UDPS/TSHISEKEDI	385 MAWEJA	MUTEBA	JEAN	M
Lomami	KABINDA VILLE	ACP-A	16 LUMANU	CIMPAKA MISHONYI	VERONIQUE	F
Kasai Oriental	MIABI	4AC	5 KASANDA	KADIESA	SERKAS	M
Kasai Oriental	MIABI	UDPS/TSHISEKEDI	86 KAZADI	KADIMA NZUJI	NICOLAS SERGE	M
Kasai Oriental	KABEYA-KAMWANGA	AAeC	25 MUNDELA	KANKU	EDDY	M
Kasai Oriental	KABEYA-KAMWANGA	UDPS/TSHISEKEDI	72 KAPINGA	MULUMBA	CLOTILDE	F
Kasai Oriental	LUPATAPATA	A24	7 BUKASA	NTUMBA	ETIENNE	M

## CAN 2023 : la star congolaise Daju agrémente la cérémonie d'ouverture à Abidjan

Le chanteur et compositeur congolais Daju Djuna a presté aux côtés des autres stars de la musique africaine, samedi 13 janvier, à la cérémonie d'ouverture de la CAN 2023, prévue à Abidjan (Côte d'Ivoire).

ST AUGUSTIN K

Une cérémonie haut en couleurs a précédé le coup d'envoi de la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations, Can-Côte d'Ivoire 2023. Comme de coutume, c'est en musique que la Confédération africaine de football (CAF) a préféré lancer cette cérémonie qui a connu la participation de plusieurs stars de la musique africaine dont le Congolais Daju Djuna. Le groupe musical " Magique Système " de la Côte d'Ivoire qui figuré au programme de cette cérémonie a entonné l'hymne de la 34e CAN au stade Olympique Allasane Ouatarra d'Ebimpé avant le coup d'envoi du match d'ouverture qui a opposé la Côte-d'Ivoire, pays organisateur à la Gui-



née-Bissau.

A cette occasion, l'ancien Léopard de la RDC, Herita Ilunga, donne exprimer son point de vue sur la participation des Léopards à cette CAN :

"J'espère tout simplement qu'ils vont donner le meilleur d'eux et qu'ils iront le plus loin possible. Franchement je ne veux pas m'aventurer sur le pronostic parce qu'ils viennent de loin. Ils ont beaucoup de choses à démontrer. Je ne sais pas s'ils sont revanchards. La RDC est une grande Nation, elle est une grande équipe du football africain. Il faudra que les Léopards jouent et qu'ils nous fassent honneur".

La CAN ne sera pas seulement la fête du football, mais aussi celle de la diversité culturelle africaine.

Dans cette fête du football, il y aura également de la musique et d'autres formes d'expression artistique. Mais aussi des aspects culinaires de beaucoup de pays d'Afrique.

### Gospel : Faveur Mukoko sera le 22 mars à l'espace Grand Paris



La chanteuse de la musique gospel, Faveur Mukoko continue sa montée en puissance et signe son premier concert en France. Elle sera, le 22 mars prochain à l'espace Grand Paris.

Sur ses réseaux sociaux, la révélation de la première édition du concours de musique gospel " Maajabu talents " dit sa joie immense d'être sur scène sur le sol parisien depuis le début de sa carrière solo.

L'auteur du single " Rémunérateur " a convaincu le public pendant ses différentes prestations lors du concours gospel avec sa voix angélique. Voilà pourquoi elle invite la diaspora congolaise à participer à cet événement qui va célébrer le nom du Christ à travers des chansons telles que :

Maloba na yo " ou encore " Il est vivant ". La servante de Dieu confirme une fois de plus son statut d'étoile montante qui excelle dans la sphère musicale chrétienne grâce à sa performance artistique exceptionnelle. Mais, elle est aussi considérée comme la première dans le lot de candidats retenus par la géante maison de disque " Maajabu Gospel " pour affronter une salle parisienne dans peu de temps.

Le concert de Mukoko prouve le début d'une belle carrière musicale et permet à l'artiste d'imposer son style de musique. Faveur s'est mariée dernièrement à Kinshasa avec un autre chanteur de musique gospel en l'occurrence Jonathan Munghongwa.

Infos27

### Musique : Klody Ndongala largue l'album " Combat "



Les thèmes abordés dans l'album incluent la lutte contre le racisme, l'antisémitisme, les maladies, la quête de liberté, et bien sûr, l'amour.

Klody Ndongala utilise sa musique comme une plateforme pour prôner le vivre ensemble avec nos différences. Ses chansons touchent également des sujets plus sombres, comme la mort et la perte des proches.

À travers l'album " Combat ", Klody Ndongala se propose de parcourir le monde en partageant sa musique et ses messages inspirants. Sa vision artistique unique et son engagement envers des thèmes sociaux importants font de lui un acteur incontournable sur la scène musicale actuelle.

Cet artiste musicien a émergé sur

la scène musicale bruxelloise depuis les années 80. Polyvalent en tant que guitariste, chanteur, auteur, compositeur, et collaborateur de renom, Klody Ndongala a façonné sa carrière en collaborant avec des figures majeures telles que Désirless, Papa Wemba, Joe Lemaire et bien d'autres encore.

#### STYLE MUSICALE

À la base de sa musique se trouve la Rumba, enrichie par des influences latines et cap-verdiennes. Ce qui rend sa musique particulièrement distinctive, c'est l'utilisation audacieuse d'instruments peu communs dans la musique congolaise traditionnelle, tels que le guitaïle, le ukulélé, le bouzouki irlandais, la flûte, et bien d'autres.

RO

## Conseil des ministres : Carton rouge à Mazenga, Kipulu et Manuanina

Le deuxième du président réélu est nul doute celui de la rupture et de la rigueur. Félix-Antoine Tshisekedi s'est montré vendredi 12 janvier intraitable envers les trois ministres accusés de fraude lors des opérations électorales du 20 décembre 2023. Didier Mazenga, Antoine Kipulu et Nana Manuanina respectivement ministres du Tourisme, de la Formation professionnelle et Ministre près le Président de la République ont été interdits dans la salle de réunion du Conseil des ministres.

ST AUGUSTIN K.

Le président de la République réélu, Félix-Antoine Tshisekedi, prend ses distances vis-à-vis de trois ministres fraudeurs dont les suffrages ont été annulés par la Commission électo-



rale nationale indépendante (CEN) aux dernières législatives. Il vient de leur adresser un carton rouge. Le ven-



dredi 12 janvier, à l'occasion de la première réunion du Conseil des ministres de l'année 2024, les trois minis-

tres ont été interdits d'accès dans la salle de réunion du Conseil des ministres qui s'est tenue à la Cité de l'Union Africaine, au Mont Ngaliema, à Kinshasa. A l'instar de trois gouverneurs de provinces suspendus de leurs fonctions par le vice-ministre de l'Intérieur, Jean-Claude Moliye, les trois ministres ne sont pas loin de subir le même sort. Comme quoi, Félix Tshisekedi annonce déjà les couleurs de ce que pourraient être ses priorités durant son second quinquennat qui a commencé depuis la confirmation de son élection par la Cour constitutionnelle et sa notification par la Haute Cour de sa réélection, continuité du service public oblige, en attendant, bien sûr, la cérémonie de prestation de serment constitutionnel qui s'organise ce samedi 20 janvier au stade des Martyrs de la Pentecôte de Kinshasa.

## Sud-Kivu : En cours, le retrait de la Monusco se poursuit jusqu'au 30 avril prochain

CHRISTIAN KAMBA

Comme annoncé, le vendredi 12 janvier 2024 par le vice-Premier ministre, ministre des Affaires étrangères et de la Francophonie, Christophe Lutundula, lors de la réunion ordinaire du Conseil des ministres, la cheffe de la Mission de l'Organisation des Nations unies au Congo (Monusco), Bintou Keita, a affirmé que le Conseil de sécurité a accepté que sa mission se désengage en première étape de la province du Sud-Kivu, au plus tard le 30 avril 2024. C'était au cours d'une conférence de presse co-animée avec ce membre du gouvernement congolais, à Kinshasa, autour du processus de désengagement de la Monusco en République démocratique du Congo.

A cette occasion, Bintou Keita a expliqué que plusieurs bases militaires de la Monusco seront transférées au gouvernement congolais. D'après elle, le désengagement de la force onusienne n'est pas le désengagement des Nations unies qui sont présentes avant, pendant et après l'existence d'une mission de maintien de la paix.

"C'est important de comprendre que lorsque nous faisons le désengagement, nous faisons aussi une transition des responsabilités d'accompagnements d'équipe pays des Nations unies aux institutions nationales comme ils le font à travers leur cadre de coopération signé avec le gouvernement congolais et aussi de savoir qu'en ce moment même, les Nations unies, donc les agences du système des Nations unies, sont en train de travailler avec toutes les autorités nationales pour avoir le cadre de coopération qui va couvrir 2025-2029 et sont maintenant à pied d'œuvre pour faire l'état des lieux ; histoire de nous aider dans le processus de désengagement",



a-t-elle déclaré.

### UN CHRONOGRAMME DE DÉSENGAGEMENT DU SUD-KIVU

Bintou Keita a précisé que, pour le Sud-Kivu, ils sont déjà à pied d'œuvre d'autant plus qu'ils ont déjà un chronogramme sur lequel ils sont agréés et a été adopté par le Conseil de sécurité dans le mandat de la Monusco à travers la résolution 2717.

D'après la cheffe de la Monusco, le désengagement de la mission onusienne, qui a commencé par cette province de la RDC, se fera en 3 phases distinctes, mais inter-évaluées.

Le 1er mai 2024, la Monusco va s'atteler sur le Nord-Kivu et l'Ituri pour ce qui concerne la protection des civils. Pour le Sud-Kivu, la protection des

civils sera à la responsabilité de la RDC, a souligné Bintou Keita.

La deuxième étape, poursuit-elle, prévoit un retrait de la Monusco du Nord-Kivu après son retrait du Sud-Kivu et à l'issue de l'évaluation de la première étape du désengagement, tel que demandé par le conseil de sécurité.

La troisième étape, indique Bintou Keita, commencera après l'achèvement de l'étape 2 et de son évaluation, et conduira au retrait complet de la province de l'Ituri. Après 25 ans de présence en République Démocratique du Congo (RDC), Bintou Keita a annoncé que la Monusco quittera définitivement le pays au plus tard à la fin de l'année 2024.

De son côté, Christophe Lutundula a rappelé que le Conseil de Sécurité des

nations-unies a adopté, le 19 décembre dernier, leur proposition à travers sa résolution 2717 sur le retrait accéléré de la Monusco à partir de la fin de 2023 et du plan de désengagement complet que lui a présenté le groupe de travail conjoint composé de la Monusco et du gouvernement congolais, le 21 novembre dernier.

"Donc, aujourd'hui nous sommes dans la phase de la mise en œuvre de cette résolution-là. À ce stade, il faut souligner qu'il ne peut plus y avoir le débat quelconque sur le principe du retrait de la Monusco... il faut que le retrait de la Monusco soit un modèle réussi. Mme Bintou va donner la quintessence de notre plan de désengagement de la Monusco qui vient d'être adopté par le Conseil de sécurité", a-t-il déclaré au début de l'événement.